

Secrétariat général

L'échantillonnage en temps réel au service de la psychologie



Stéphane Beaulieu / Psychologue

Secrétaire général

stephanebeaulieu@ordrepsy.qc.ca

La Société canadienne de psychologie (SCP) a récemment créé un réseau électronique de praticiens pour la surveillance de la santé mentale au Canada. Ce réseau regroupe des psychologues de toutes les régions du Canada et il vise à recueillir de l'information sur les problèmes de santé mentale et les troubles de santé qui amènent les Canadiens à consulter un psychologue, ainsi que sur les services psychologiques qui leur sont offerts. Au moyen de sondages auprès d'échantillons représentatifs de psychologues, ce réseau permet à la fois de mieux connaître les caractéristiques démographiques des psychologues praticiens au Canada et de fournir des renseignements sur les caractéristiques cliniques et démographiques des clients qu'ils évaluent et qu'ils traitent.

L'objectif de la SCP est que la *méthode d'échantillonnage en temps réel* développée dans le cadre de ce projet puisse mener à une collecte permanente de données sur l'exercice de la profession de psychologue afin d'améliorer et soutenir l'état des connaissances en ce qui en trait aux besoins en santé mentale des Canadiens et les services psychologiques qu'ils reçoivent.

Les psychologues constituent le plus grand groupe de professionnels réglementés offrant des soins de santé mentale spécialisés au Canada. Une meilleure connaissance de leurs activités professionnelles, par le biais de ce réseau électronique, est cruciale pour arriver à mieux comprendre les besoins en matière de santé mentale et ainsi améliorer la planification, la coordination et l'évaluation des systèmes public et privé d'offre de services pour le traitement des problèmes psychologiques.

L'information recueillie sera utilisée pour informer l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), qui a subventionné la réalisation du projet, ainsi que les principaux acteurs intéressés par les soins de santé dispensés par les psychologues au Canada.

La SCP a publié le rapport final de ce premier volet de cueillette de données au mois de septembre 2011. Celui-ci est disponible au <http://cpa.ca/praticiens/surveillanceandsurveys/>.

La création du réseau de psychologues praticiens débute en 2007 par un projet pilote. Le rapport final expose les résultats d'enquêtes-sondage menés auprès de psychologues de toutes les provinces et

des territoires canadiens de 2007 à 2010. Plus de mille psychologues ont été sollicités pour participer au *réseau* et un total de 538 ont répondu à quatre questionnaires et participé à deux groupes de discussion. On a pris soin de constituer un échantillon suffisamment grand pour refléter la répartition proportionnelle des psychologues dans chacune des provinces. Par ailleurs, la SCP prend bien soin d'avertir le lecteur lorsque certaines données doivent être interprétées avec prudence, lorsque l'échantillon est trop restreint, par exemple. Lorsqu'il était possible de le faire, les données recueillies ont été comparées avec d'autres bases de données existantes afin d'en évaluer la validité et la cohérence. Des tests statistiques ont aussi été conduits.

Les principales catégories d'information contenues au rapport sont les caractéristiques démographiques et le profil professionnel des psychologues et de leur clientèle. Des données portant spécifiquement sur les enfants et les adolescents de même que sur les personnes atteintes d'une maladie chronique qui ont recours à des services psychologiques ont aussi été colligées. Pour ces deux dernières catégories, les échantillons ont été plus restreints, les conclusions étant donc moins généralisables.

_DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET PROFILS DES PROFESSIONNELS

Outre le fait que la plus grande proportion des psychologues sont établis au Québec et en Ontario et que le corps professionnel est constitué d'une majorité de femmes (tendance également observée dans le domaine de la santé), on y apprend que la vaste majorité des psychologues exercent leur profession à temps plein, dans les grands centres urbains. Près des trois quarts d'entre eux exercent en pratique privée, et ce, dans des proportions variables entre l'exercice exclusif en privé ou une combinaison entre le privé et des établissements publics. On note des particularités selon que le psychologue est détenteur d'un diplôme de maîtrise ou de doctorat. Par exemple, le fait que les détenteurs de maîtrise sont plus enclins à faire de l'intervention, tandis que les détenteurs de doctorat offrent davantage des services d'évaluation¹.

Les données indiquent que les psychologues canadiens offrent des services psychologiques à toutes les tranches d'âge, mais que les catégories des moins de 12 ans et des plus 60 ans sont les moins bien desservies. À titre de comparaison, 80 % des psychologues canadiens déclarent offrir des services aux adultes âgés de 18 à 59 ans, alors que seulement 46 % offrent des services aux 12 ans et moins et 52 % aux personnes âgées de plus de 60 ans. En ce qui a trait aux enfants, on observe qu'ils ont plus tendance à recevoir des services au public qu'au privé.

Une proportion importante de psychologues canadiens pratique avec l'approche cognitivo comportementale (près de 50 %). On y décrit l'éventail des services qu'ils offrent et le temps qu'ils y consacrent. Ainsi, les psychologues passent en moyenne 28 % de leur temps de travail à faire de l'évaluation et 41 % de leur temps à faire de l'intervention. Les autres activités étant principalement la consultation, l'enseignement et la recherche.

On apprend aussi que 48 % coûts des services psychologiques reçus par la population canadienne sont défrayés par les services publics. Environ 11 % des Canadiens paient les services psychologiques qu'ils reçoivent sans aucun remboursement, alors que 39 % des services sont remboursés en tout ou en partie par des assureurs ou des programmes d'aide aux employés.

_CARACTÉRISTIQUES DE LA CLIENTÈLE

Sur le plan démographique, la majorité des clients sont des femmes de race blanche, nées au Canada. L'âge moyen de la clientèle est de 32 ans et près de la moitié des clients sont célibataires ou ne se sont jamais mariés. Sur le plan clinique, on estime de 14 à 24 le nombre moyen de séances avec un client. Les motifs de consultation les plus fréquents sont les troubles de l'humeur et les troubles anxieux, ce qui est conforme à la prévalence dans la population générale. La moitié des psychologues traitent les troubles de la personnalité.

Pour ce qui est enfants et des adolescents, l'âge moyen de la clientèle est de 12 ans en parts équivalentes garçons et filles. Fait intéressant, la moitié de jeunes qui consultent un psychologue fréquentent des programmes scolaires spéciaux s'adressant « aux élèves lents et aux élèves avec des troubles d'apprentissage ». Les motifs de consultation ou de référence les plus fréquents sont les problèmes de comportement, les conflits intrapersonnels, les problèmes d'apprentissage, les troubles anxieux, les troubles

de l'attention et les troubles de l'humeur. La SCP souligne que les données relatives à cette clientèle ont toutefois une portée limitée en raison de la taille réduite de l'échantillonnage.

La collecte d'information a aussi porté sur les personnes qui ont un diagnostic de maladie chronique, soit les maladies cardiovasculaires et de diabète, qui sont les deux maladies chroniques les plus répandues. En général, les patients ne consultent pas pour gérer la maladie physique dont ils souffrent, c'est la détresse psychologique associée qui est l'objet de la consultation, et ce, dans plus de la moitié des cas. Dans la moitié des cas, les problèmes psychologiques sont apparus après le diagnostic de maladie chronique. L'autre moitié des patients avaient des antécédents de troubles psychologiques avant la maladie.

_POURSUIVRE LA COLLECTE DE DONNÉES

En publiant ce premier rapport, la SCP marque la première étape d'un processus qu'elle souhaite implanter « en continu ». Cette première expérience a démontré son efficacité et les données qui en découlent sont valides, et ce, malgré certaines mises en garde. La SCP sollicitera de nouveau les psychologues à travers le Canada et au Québec au cours des prochaines années afin de continuer à documenter l'état de la pratique et des services à offrir à la population. Nous vous tiendrons informés des avancements lorsqu'ils seront disponibles. D'ici là, vous pouvez consulter le rapport au <http://cpa.ca/praticiens/surveillanceandsurveys/>.

_Note

- 1 Rappelons qu'il s'agit de données pancanadiennes et que certaines particularités régionales peuvent ne pas avoir été mises en lumière. De fait, les données de l'Ordre indiquent que les psychologues cliniciens québécois offrent des services d'intervention dans la même proportion, qu'ils soient détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat.

Assemblée générale annuelle

Tenue le 24 novembre dernier à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie à Montréal, l'assemblée générale annuelle de l'Ordre des psychologues a réuni 75 membres. Ce fut l'occasion pour l'Ordre de partager ses dernières réalisations. Les psychologues absents peuvent consulter le rapport annuel ainsi que les états financiers 2010-11 sur le site Web, dans la section *Documentation et médias*. Sur la photo nous reconnaissons M^{me} Suzanne Malette, directrice des services administratifs, D^{re} Marie-Claude Guay, vice-présidente de l'Ordre, M^{me} Rose-Marie Charest, présidente, D^{re} Simone Landry, présidente de l'assemblée et le secrétaire général, M. Stéphane Beaulieu.

